



Affiché le

21 SEP. 2026

ARRETE MUNICIPAL n°83/2026

**Autorisation de stationnement d'un échafaudage
du lundi 19 octobre au vendredi 6 novembre 2026
10 Place de l'Etier**

La Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2 et L. 2213-1,

VU le Code de la Route,

Considérant la demande de l'entreprise DENIS BACONNAIS, située ZI Estuaire Sud - Rue du Pré Trousseau - 44320 SAINT VIAUD, en date du 14 septembre 2026, d'installer un échafaudage afin de procéder à des travaux de maçonnerie sis 10 Place de l'Etier,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation des piétons dans un but de sécurité publique,

A R R E T E

Article 1 : Du **lundi 19 octobre 2026 au vendredi 6 novembre 2026 inclus**, l'entreprise DENIS BACONNAIS est autorisée à stationner un échafaudage le long de la façade avant et le long du pignon côté rue de l'habitation située 10 Place de l'Etier - 44320 FROSSAY.

Article 2 : La durée des travaux ne pourra excéder le délai indiqué ci-dessus, et la voie publique devra être entièrement débarrassée de tout dépôt.

Article 3 : Pendant cette période, la circulation des piétons se fera en face. Toutes les précautions seront prises pour éviter les accidents.

Article 4 : La signalisation adéquate sera mise en place par l'entreprise.

Article 5 : Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie, la Police Municipale et au demandeur.

Le 18 septembre 2026,

**La Maire,
Jocelyne PHILLODEAU**

